

CC/AB
Affiché le 18/02/2020
Retiré le 20/04/2020

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020
Compte rendu sommaire

Nombre de conseillers municipaux élus : 33, en fonction : 33, présents26
Représentés par pouvoir 1
Absents 5
Excusé 1

- 1) Le secrétaire de séance désigné à l'unanimité est Madame Béatrice GRETH, Adjointe au Maire.
- 2) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 janvier 2020.
- 3) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la délégation de la compétence eau pour le compte de Mulhouse Alsace Agglomération et autorise la signature de la convention de gestion transitoire pour la gestion du service public d'eau.
- 4) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) perçue par la Ville d'Illzach en 2019.
- 5) Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au rapport de l'évaluation à mi-parcours 2019 du Contrat de Ville m2A.
- 6) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure les différents avenants correspondants relatifs à la restructuration des différents bureaux et locaux au sein de l'Hôtel de Ville d'Illzach.
- 7) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le programme de l'opération de l'entretien des espaces verts communaux et autorise le lancement d'une consultation au titre d'un marché de service.
- 8) Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2020.
- 9) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'utiliser la contribution financière pour une classe de découverte de l'école élémentaire Pierre & Marie Curie.
- 10) Le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, à la demande de la société AUTOCYCLING d'exploiter, sur son site de Mulhouse (Rue des Flandres) un centre de traitement de pots catalytiques usagés collectés sur le territoire français.
- 11) Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de l'acquisition de deux parcelles situées dans le Mühlenfeld.
- 12) Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de l'acquisition de trois parcelles situées dans le Mühlenfeld.
- 13) Le Conseil Municipal, prend acte et avalise, à l'unanimité, le rapport annuel sur la politique foncière communale pour 2019
- 14) Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de nommer la voirie interne située dans le lotissement « Terres de Coton » « Rue des Teinturiers ».
- 15) Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à ester en justice afin de faire cesser toute occupation non autorisée au 5 rue des Mécaniciens.

- 16) Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à ester en justice afin d'obtenir l'indemnisation des sinistres enregistrés en 2019 au titre de la garantie Dommage aux biens auprès de la société Pilliot assurances.
- 17) Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le programme d'actions pour l'année 2020 relatif aux travaux ONF.
- 18) Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, la signature de la convention de financement pour la réalisation d'un arrêt de bus à Illzach pour la mise en place du réseau renouvelé.
- 19) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la prestation N°3 de la convention avec la Société JCDecaux France pour l'année 2020.
- 20) Informations.
- 21) Divers.

Le Maire,

Jean-Luc SCHILDKNECHT

